

**Marie-Noëlle BATTISTEL**

Députée de l'Isère

Maire de la Salle en Beaumont

Le 28 novembre 2016

Réf. AA 8/11 265



Madame,

Vous avez bien voulu attirer mon attention au sujet des radars et je vous en remercie. Soyez assuré qu'en tant que députée, conductrice automobile et de moto parcourant un grand nombre de km chaque année, je suis particulièrement sensible à ce que vous m'exprimez.

Face aux ressentis des uns et des autres, je crois à l'unité de la parole des élus, à la fermeté des convictions.

Je souhaite que chacun sorte de la caricature et se rapproche de la réalité telle qu'elle est c'est-à-dire plus complexe que les mots échangés dans un courrier ou une pétition.

D'abord, vous soulignez la hausse récente de la mortalité routière. Chacun s'accorde pour dire que cette hausse plus que regrettable, est liée au fait que les conducteurs se sont habitués aux dispositifs de sécurité routière. Néanmoins, il est important de noter que grâce aux politiques de sécurité routière mises en place en France, le taux de mortalité routière a, depuis 2000, diminué de plus de 55%.

Ensuite, vous semblez évoquer la manne financière que représenteraient les radars pour l'Etat. Mais la somme provenant des amendes liées aux excès de vitesse et donc au fonctionnement des radars, est, pour plus que la moitié, reversée aux collectivités et à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France pour l'entretien et la réparation des réseaux de transport. Par ailleurs, bien que ces amendes représentent 708 millions d'euros pour l'Etat en 2013, sur cette même période et au-delà des vies perdues, les accidents de la route lui ont coûté 21 milliards d'euros.

Les radars ne sont pas les seuls outils de prévention routière, les campagnes de communication et de sensibilisation des élèves durant leur parcours scolaire se sont aussi montrées efficaces. Mais la vitesse reste un facteur déterminant dans la majorité des accidents et le radar reste à ce jour l'outil le plus efficace pour la réguler. Leur installation n'est pas laissée au hasard, ils sont installés dans des zones à risque, où la vitesse maximale autorisée n'est pas respectée et avec le souci d'un maillage territorial équilibré. Alors qu'un quart des accidents mortels sont dus à la vitesse, près des nouveaux radars qui ont été installés dans les zones dites dangereuses, le nombre d'accidents graves a diminué de 60%.

.../...

**Marie-Noëlle BATTISTEL**  
Députée de l'Isère  
Maire de la Salle en Beaumont

.../...

Malheureusement sur la route, comme ailleurs, il n'y aura jamais une totalité de conducteurs irréprochables et pleinement responsables qui se régulent et respectent les limitations. Même si ceux-là sont le plus grand nombre, nous avons tendance, et je ne prétends pas échapper à la règle, à rouler un peu plus vite quand nous sommes seuls, quand nous connaissons la route et quand les dangers nous semblent absents. Le radar est là pour nous faire cette pique de rappel essentielle. Il n'est pas normal que nous craignons plus les gendarmes et les amendes que les accidents eux-mêmes. Pourtant les drames arrivent, y compris sur des routes empruntées quotidiennement...

Je partage le point de vue exprimé sur un certain nombre de radars mal placés et rémunérateurs pour le budget de l'Etat mais je continue de penser que les discussions « courageuses » ca ne peut pas être seulement de supprimer ce qui dérange, mais aussi parfois de le maintenir parce que l'on pense que c'est juste.

Je ne prétends pas avoir toute la vérité et je peux bien sur me tromper, mais je ne crois pas prendre de risque en disant que lien entre vitesse et mortalité est évident. J'ai la faiblesse de penser que la sécurité routière n'est pas un outil pour embêter les gens ou remplir les caisses, mais elle est souvent très utile pour sauver des vies même si une approche plus globale pourrait avoir du sens.

C'est ma conviction et je pense qu'il faut sortir des visions caricaturales du tout répressif ou du trop laxiste qui ne sont pas à la hauteur de cet enjeu essentiel.

Pour toutes ces raisons, je n'ai pas voté pour l'amendement qui visait à supprimer l'article 21 du projet de loi de finances pour 2017.

N'hésitez pas à me solliciter quand vous le souhaitez ou le jugez utile

Restant à votre disposition, je vous prie, Madame, de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Noëlle BATTISTEL

*Bien sincèrement*  
